

Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 12 Décembre 2014.

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Alain Marzin.

1) Budget Communal: état des restes à réaliser .

Les restes à réaliser sont des dépenses ou des recettes qui sont engagées, mais non réalisées sur l'exercice budgétaire en cours. Sur l'exercice il y a un excédent de reste à réaliser de 37.992,43 euros.

2) Budget Communal: amortissements 2015. Amortissements sur 5 ans des participations au SDE (renouvellement foyers et réseaux ,rue de Paule et Kervougard) soit:14.910,18 euros pour 2015. Vote:unanimité.

3) Budget Assainissement par égouts: déficit de 4.042,48 euros en reste à réaliser.

4) Budget assainissement: amortissement en 2015 sera de 85.226,50 euros

5) Complexe KERFERS:(cantine,garderie,salle associative).

Suite aux malfaçons constatées et à l'absence d'efficacité de l'architecte,la commune avait fait appel à un expert,afin de constater les désordres et de prononcer la réception des travaux pour plusieurs lots.Pour certains lots ,les réserves à la réception ont été levées,ce qui n'est pas le cas du lot étanchéité .

Malgré les mises en demeure,les propositions de conciliations,la situation n'a pas évolué.A ce stade de la procédure,et étant donné que toutes les solutions amiables ont été épuisées,il ne reste d'autre solution que la procédure contentieuse.

Le maire demande au conseil municipal,l'autorisation d'ester en justice et fera appel à un avocat spécialisé dans le droit de la construction afin que les entreprises soient condamnées à excécuter leurs prestations .

Vote:Unanimité.

6) Assurances,batiments communaux:La commune a sollicité son assureur « batiments » pour l'ajout du nouvel établissement complexe Kerfers,un avenant étant proposé pour la période du 4-09-2014 au 14-06-2015,coût 337.15euros.

Vote:Unanimité

7) Gestion du legs Kerfers: Suite aux dernières élections municipales.Le maire demande au conseil municipal la délégation pour prendre les décisions de gestion du legs(placements,déblocage).

Vote:Unanimité

8) Programme Voirie 2015:La commission voirie s'est réunie le 26 Nov afin de déterminer les voies à programmer sur 2015.L'ADAC a présenté son estimation .Afin de rester dans un budget de 120.000 euros TTC il y a lieu de définir la tranche ferme et la tranche conditionnelle.

9) Construction de nouveaux vestiaires de foot: Suite à l'approbation de l'avant-projet des nouveaux vestiaires de foot,il y a lieu d'actualiser le marché de maîtrise d'oeuvre par la signature d'un avenant .

10) Vente de terrains: (suite à déclassement du domaine public).Lors du conseil municipal du 29 Aout dernier,il avait été évoqué la vente de domaine public dans deux villages(Kerguével et Kerbiquet). Une enquête publique s'est déroulée du 10 au 28 Nov.Aucune remarque n'a été enregistrée par le commissaire enquêteur.Les portions de domaine public ont été délimitées par géomètre.Il peut désormais être procédé aux ventes suivantes:

village Kerguével:à Mr Jérôme et Mme Le Helloco 1000m2(parcelle 210 ZC).

Village de Kerbiquet: à Mme Denise Disserbo

à Mr etMme Jean-Michel Goubil

à Mr etMme Denis Toulgoat

Vote:Unanimité.

11) Gestion de forêt communale: Autorisation de coupe sanitaire . L'office National des forêts envisage de marteler,en forêt communale une coupe sanitaire d'épicéas de sitka sur six parcelles pour une surface de 5,8 ha,afin de la mettre en vente en 2015,sous la forme de bois sur pieds.

Vote: Unanimité

12) Accessibilité: Programme pluriannuel.

Par délibération du 16 Mai 2014, le conseil municipal attribuait le marché relatif au diagnostic des ERP et IOP et voirie, au cabinet Form Access afin de diagnostiquer les différents ERP (établissements Reçevants du Public), IOP (installations ouvertes au public) et la voirie en agglomération. Le compte rendu complet a été présenté le 11 Décembre. Chaque bâtiment a été diagnostiqué au vu de différents critères et équipements.

Un plan d'accessibilité de la voirie et espaces publics est à déposer en Préfecture pour le 31 Déc.

Vote: Unanimité

13) Rapports d'activité 2013; C C K B.

Au nombre de projets lourds démarrés durant cet exercice figure le centre Aquatique du Blavet à Gouarec, le bâtiment EKOPOL à usage locatif, l'acquisition des bâtiments ex EDF à Rostrenen, le remplacement du camion-grue et surtout la validation du schéma numérique de Kreiz-Breizh qui va faciliter la vie de la population aujourd'hui la plus éloignée de l'accès à Internet.

Dans le domaine de l'habitat, la candidature du programme « habiter mieux » a été entérinée ce qui se traduira par la poursuite du Programme Intérêt Général (PIG) sur la période 2014-2017.

La politique enfance-jeunesse a été marquée, par la perspective de l'aménagement des rythmes scolaires, mis en place à la rentrée de Sept 2014.

Le rapport SPANC (service public d'assainissement non collectif), après lecture le conseil a pris acte de ces deux rapports.

14) CCKB: Acquisition de broyeurs communautaires: IL est prévu en 2015, l'acquisition de broyeurs mobiles à végétaux afin de les mettre à disposition à titre gracieux des services techniques communaux. Les communes sont invitées à mettre en oeuvre une gestion alternative des espaces communaux afin de tendre vers la disparition des produits phytosanitaires. Une subvention de 50% des dépenses pourra être obtenue de l'agence de l'eau Loire Bretagne.

Vote: Unanimité

Questions Diverses:

Etang des sources: à la demande de la Fédération des Côtes d'Armor pour la pêche et la protection du milieu aquatique, des aménagements vont être à réaliser afin d'obtenir le label « Parcours Famille »

Le bulletin municipal paraîtra fin Décembre.

Les vœux du maire auront lieu le vendredi 9 Janvier 2015 à 19 heures à la salle polyvalente. Toute la population de la commune y est cordialement invitée!